

## CHRONIQUE LOCALE

---

— Quoi de nouveau ? disaient nos pères les Gaulois.

— Quoi de nouveau ? disent aujourd'hui les Welches, leurs enfants et successeurs, héritiers de leur faconde et de leur curiosité.

— Eh ! Eh ! les nouvelles ne manquent pas. Seulement .. quelles sont celles qu'on doit dire ?

Les procès scandaleux, les assassinats, les livres éhontés, les vaudevilles décolletés, la chronique d'un certain monde ne sont pas de notre compétence et cependant c'est là que va la foule, c'est là que se trouvent l'intérêt, la vogue et le succès. Demandez plutôt à tant de journaux.

Et la politique ? Ah ! mon Dieu.

Comment donc attirer les yeux sur une pauvre *Revue* confinée entre deux rivières et qui n'a trouvé dans son cercle étroit que des choses honnêtes et sérieuses ? Quel intérêt peuvent offrir quelques nouvelles de clocher, surtout quand elles n'ont trait qu'à l'archéologie, à la bibliographie et à l'histoire ?

Ajoutons-y un peu de littérature et promettons un tant soit peu de beaux-arts pour le mois prochain ; puis offrons notre mince bouquet à nos lecteurs en écartant les plantes empoisonnées, si brillantes puissent-elles être.

Évitons aussi les équilibristes japonais ou chinois, les poupées parlantes, les téléphones, les luttes et les concerts. La foule y va ; mais où ne va-t-elle pas ?

— A la rentrée de la Cour d'appel, M. Talon, avocat général, a, dans son discours de fondation, fait une étude savante et profondément pensée sur les *Anciennes Corporations d'arts et métiers à Lyon*. A ceux qui croient que tout a été dit sur notre histoire, M. l'avocat général a montré combien nous avons de lacunes dans nos annales et quelle place pourrait encore prendre un historien qui voudrait remonter aux sources et écrire à l'aide de documents authentiques non encore exploités.